



La forêt & Le bois

**Des solutions locales pour
les enjeux énergétiques des territoires**

Séquestration, stockage, substitution : les 3 S !

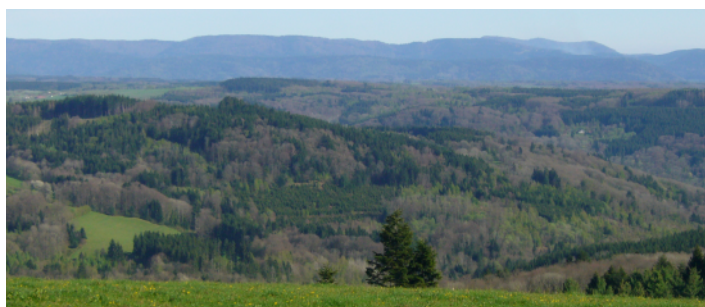
Au cours de leur croissance, les arbres séquestrent du CO₂ atmosphérique par la photosynthèse en le stockant dans leurs différents tissus. L'utilisation du bois dans la construction prolonge le stockage du carbone fixé par les arbres. Cet effet de séquestration puis de stockage du carbone doit être combiné à l'effet de substitution qui consiste à utiliser du bois, comme énergie et matériau, à la place des énergies fossiles et des matériaux énergivores. Ces trois effets (Séquestration - Stockage - Substitution) doivent être recherchés simultanément.

La forêt et le bois sont de formidables atouts économiques et écologiques pour les territoires qui s'engagent dans des démarches sur le climat, l'énergie et la qualité

de l'air (charte forestière de territoire, plan climat air énergie territorial, territoires à énergie positive, territoire pour la croissance verte...)

En s'appuyant sur une gestion dynamique, durable et multifonctionnelle des forêts, les territoriales peuvent :

- valoriser la ressource forestière sous toutes ses formes (services écosystémiques, aménités positives, bois dans la construction et l'énergie...) ;
- renforcer la chaîne de valeur ajoutée en circuit de proximité de la récolte des arbres à la mise en œuvre dans les constructions publiques en passant par l'approvisionnement des transformateurs.



Comment les élus peuvent agir pour leur forêt communale ?

En contribuant à la lutte contre le changement climatique par l'utilisation du matériau bois dans les constructions publiques :

➡ Cela **stocke le gaz carbonique**.

En recherchant des solutions pour tendre vers l'autonomie énergétique de leur commune et de leur territoire :

➡ Cela passe par le **développement du bois énergie** sous toutes ses formes (bûches, plaquettes, pellets).

En faisant de la forêt communale une ressource territoriale :

➡ Cela passe par le **développement de circuits économiques courts** entre la commune productrice de bois, les entreprises de travaux forestiers exploitant les coupes et les transformateurs produisant la valeur ajoutée.



Plateforme bois déchiqueté à la Mouille (39).

Tendre vers une autonomie énergétique territoriale

Le bois un matériaux et une source d'énergie

Le bois, un matériau d'avenir

Des exemples de constructions publiques intégrant du bois local suivis par les Communes forestières en Bourgogne Franche-Comté sont consultables sur notre [site internet](#).

- Des méthodes éprouvées pour utiliser du bois local dans le respect de l'ordonnance des marchés publics : la délivrance des bois, la mise à disposition d'un lot de bois, l'achat d'un lot de bois.
- Des animations collectives réalisées dans les territoires pour favoriser la transition énergétique à partir de la forêt et du bois.
- Des professionnels qui montent en compétence pour utiliser du bois local dans des bâtiments modernes, au design varié.
- Des transferts d'expérience entre territoires à partir de voyages d'étude.
- De la documentation disponible pour les maîtres d'ouvrages, les architectes, les particuliers.



Boulodrome à Champagny (70).

Recommandations pour réussir sa transition à partir des produits bois

- Partager une culture bois par une communication s'appuyant sur des exemples de proximité.
- S'appuyer sur des compétences extérieures (Communes forestières, FIBOIS, CAUE, ONF, etc.) pour bien définir son projet et identifier les aides financières existantes.
- Définir un projet (système constructif) en phase avec le potentiel du territoire en termes de ressource forestière (essence, qualité, quantité) et du tissu local d'entreprises (savoir-faire).
- Comprendre les différentes façons d'intégrer du bois dans une construction : corps de la construction (charpente, planchers, aménagements, parements, etc.), en bardage extérieur, dans le mobilier.
- Affirmer le recours au bois dans la construction dès la rédaction du programme.

Se faire accompagner dans ses démarches

Le réseau des **Communes forestières** vous accompagnent pour mettre en place des méthodes d'intégration du bois local dans la commande publique, déterminer les parties liées à l'approvisionnement en bois des cahiers des clauses techniques particulières (CCTP) et coordonner les acteurs.

Les prescripteurs de l'interprofession **FIBOIS** Bourgogne Franche-Comté vous apportent leur connaissance sur les techniques de construction ou de rénovation en bois et sur les savoir-faire des entreprises de transformation régionales.



Chalet de loisirs à Foncine (39).

Tendre vers une autonomie énergétique territoriale

Le bois un matériaux et une source d'énergie

Des maîtres d'ouvrages actifs et une filière bois énergie en développement

Près de **550 chaufferies collectives** fonctionnent au bois en 2015 et de nouvelles collectivités convaincues font chaque année cette transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables.

81 % de la production d'énergie renouvelable en Bourgogne Franche-Comté provient du bois.

Plusieurs territoires engagés dans la transition énergétique ont intégré un **volet forêt-bois** dans leur programme d'actions en cours d'animation.

13 Pays ou PETR ont réalisé un **Plan d'Approvisionnement Territorial** pour évaluer le potentiel en bois énergisable en vue d'organiser et de structurer une filière courte bois énergie.

55 entreprises produisent de la plaquette forestière, 13 sont producteurs de granulés.

42 plateformes publiques de stockage de bois énergie alimentent des chaufferies en plaquette sèche.

Des journées « bois énergie » régionales et à l'échelle des communautés de communes sont organisées à destination des élus.



Visite d'une chaufferie à Scye-sur-Saône (70).

Recommandations pour réussir sa transition à partir des produits bois

- Mettre en place une politique de développement d'un parc de chaufferies et de réseaux de chaleur (promotion/prospection pour l'émergence de projets en s'appuyant sur les résultats du Plan d'Approvisionnement Territorial, accompagnement des collectivités pour la réalisation).
- Structurer la filière bois énergie autour d'une plateforme de stockage (dimensionnement, financement, définition des objectifs et des services proposés, promotion, développement des contrats d'approvisionnement avec les producteurs de plaquettes, etc.).
- Mettre en relation des producteurs forestiers (publics et privés) avec les acteurs du bois énergie pour mettre en marché de la plaquette forestière et du bois bûche.
- Mobiliser les bois en forêt publique et privée en commercialisant les bois sous forme de produits (bois d'œuvre - bois d'industrie - bois énergie) et en levant les freins à la mobilisation (foncier, desserte, etc.).

Se faire accompagner dans ses démarches

Un réseau de **Conseillers en Energie Partagés** (CEP) réalisent des audits énergétiques auprès des communes.

Les **Espaces Info Energie** sensibilisent les particuliers sur les bonnes pratiques et les avantages du bois énergie.

Le réseau des **Communes forestières** accompagnent les collectivités pour structurer une filière bois énergie (élaboration d'une politique, définition d'un programme d'actions, animation des actions, coordination des acteurs, etc.)

Un réseau d'**animateurs EnR** est déployé sur toute la région pour vos projets de chaufferies bois et de réseaux de chaleurs.



Plaquettes forestières.

Des exemples dans des territoires

Réflexions de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs

Avec la mise en œuvre du programme TEPOS et du PCET, les élus ont échangé sur la structuration de la filière bois énergie locale. Quatre ateliers de concertation ont été animés en 2016 et 2017.

Témoignage de Denis DONZE, référent de la démarche Bois à la Communauté de Communes.

« Nous voulons utiliser notre propre ressource et favoriser les circuits courts, donc limiter les transports, créer des emplois locaux, tout en gérant durablement nos forêts. D'autre part, nous aimerions développer le parc de chaufferies collectives, pour une énergie renouvelable moins coûteuse. Nous avons rencontré les entreprises du territoire, scieurs et fabricants de plaquettes. Un groupe d'élus qui se réunit régulièrement, mène des réflexions sur la mobilisation du bois en forêt communale. Nous souhaitons également mettre l'accent sur la communication à destination du grand public. Pour le sensibiliser aux questions forestières.

La Communauté de communes bénéficie d'un partenariat avec l'ADEME et la Région dans le cadre du TEPOS et nous travaillons en collaboration avec les structures de la forêt et du bois. »

Photo à rajouter

Voyage d'étude des élus avec visite de la plateforme du Syndicat Mixte du Canton de Morez (39).

Boulodrome de Champagny

Le parcours total des douglas de la forêt communale à la scierie et de la scierie au lieu de construction de l'ouvrage est de 85 km. Le projet a été accompagné par les Communes forestières et répond aux objectifs du projet TEPOS porté par la communauté de communes Rahin et Chérumont.

Témoignage de Michel JACOBBERGER, Maire-adjoint à Champagny.

« Pour les habitants de Champagny, la forêt fait partie de notre patrimoine que l'on se doit de préserver et de développer pour les générations futures. Le projet d'un boulodrome couvert existait depuis de nombreuses années. Dans une commune où la forêt communale représente 1 700 hectares, une structure en bois semblait une évidence. L'utilisation du bois local fédéra de suite l'ensemble du conseil municipal. La plus grande difficulté a été le choix des résineux car une charpente de structure traditionnelle réclame des bois de bonne section et le choix s'est porté sur des douglas (de plus de 80 ans), ceux-ci correspondaient à la demande du charpentier. Ce bâtiment est une réussite. Il s'intègre bien dans le village. »



Les Communes forestières de Bourgogne Franche-Comté travaille avec plusieurs partenaires de la filière forêt-bois pour vous accompagner dans vos démarches territoriales liées à la forêt et à la transition énergétique.

Vous êtes Intéressés pour en savoir plus ? Vous avez un projet en tête ? Contactez-nous.

Cette action reçoit le concours de :

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

